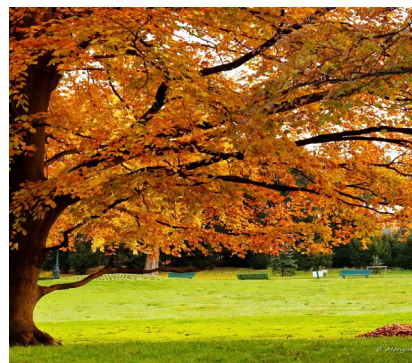
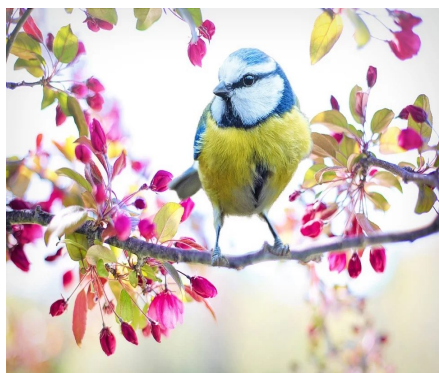


38

# BULLETIN MUNICIPAL LA DORÉE 2021

*La vie est une opportunité, profitez-en. La vie est belle, admirez-la. La vie est un rêve, réalisez-la. La vie est un devoir, complétez-la. La vie est un jeu, jouez-la.*



# Sommaire

*P 3: Mot du Maire*

*P 4 à 7 :Urbanisme et Travaux*

*P 8 à 13 :Services administratifs*

*P 14: État Civil*

*P 15 : Locations de salles*

*P 16 :Distribution masques*

*P 17 :Argent de poche*

*P 18 : Informations*

*P 19 à 21 : Nos associations*

*P 22 à 25 Associations extérieures*

*P 26 à 35 :Informations intercommunales*

*P36 à 37: Randonneurs du Bocage*

*P38 à 41 : le bon à savoir*



# MOT DU MAIRE

Voici une année qui se termine en laissant derrière elle des faits marquants avec l'interminable crise sanitaire, ce virus qui nous a tous surpris par la rapidité de sa contamination. Cette première vague qui a stoppé toute l'économie du pays, une seconde a forcé les petites et grandes entreprises à licencier leurs employés.

Sur le plan local, tout d'abord, nous avons réussi à organiser les élections municipales le 15 mars, je remercie la population pour son soutien mais également pour sa confiance.

Après plusieurs mois de confinement, nous avons élu le conseil municipal le 25 mai 2020. Malgré les conditions, nous avons déjà travaillé sur différents projets, je souhaite à ce nouveau conseil un mandat à la hauteur de leur espérance, mes vœux de réussite.

Quelques projets sont en cours de réalisation sur la fin de l'année 2020 et début 2021, l'éclairage public, changement des ampoules par des ledes qui permettra de faire des économies d'énergie.

Suite à des demandes de location de logement, et n'ayant plus de locaux disponibles à proposer, nous allons réaménager les deux anciens logements qui se situent au-dessus de l'ancienne école. Nous allons travailler avec l'équipe municipale sur ce projet et plusieurs demandes de subventions sont en cours, permettant la diminution du coût total des travaux.

Mais également de sécuriser le centre bourg, avec l'installation de radars pédagogiques.

Sur le plan associatif, au vu des conditions sanitaires, toutes les activités ont dû être annulées, ainsi que le repas du CCAS.

Une nouvelle association sportive « tennis de table » devrait s'installer début 2021 sur la commune, une nouvelle organisation sera mise en place pour les locations de la salle.

J'ai une pensée particulière aux personnes souffrantes et celles qui nous ont quittées, Monsieur Raymond COUPEAU nous a quitté brutalement en ce mois de mai, il a beaucoup donné de son temps, au conseil, associations etc..., malheureusement la vie en a décidé autrement.

Avant de conclure cette mise en page de ce journal, je remercie la commission bulletin ainsi qu'Emilie pour la mise en œuvre de celui-ci, bonne lecture.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitent un meilleur avenir pour 2021 et tous mes vœux de bonheur et santé.

# Urbanisme et travaux

## *Demande d'urbanisme*

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme en fonction du type de projet et lieu, il faut déposer une demande de permis de construire, déclaration préalable.

## Déclaration préalable ou permis de construire ?

Une déclaration préalable de travaux est suffisante pour les petites travaux de construction et rénovation. Elle est obligatoire dès que vous modifiez l'aspect extérieur de votre maison.

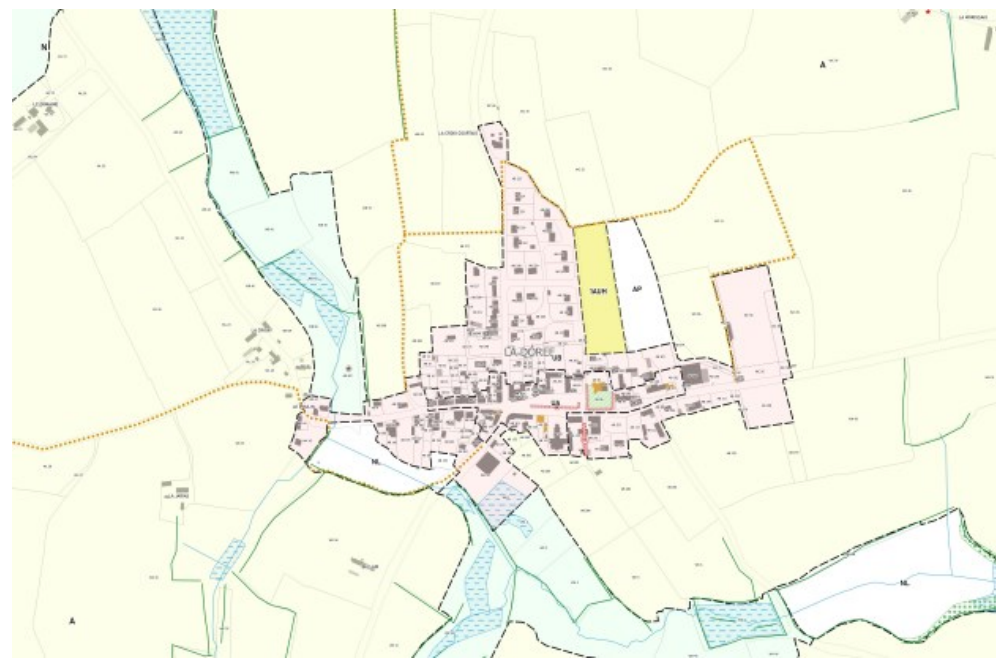
Exemple: abri de jardin, dépendance, carport de moins de 20m<sup>2</sup>, changement des menuiseries, fenêtre de toit...

## **Les travaux concernés par le permis de construire**

Toutes constructions nouvelles sur terrain nu, toute création de surface de plancher ou d'emprise au sol supérieure à 20m<sup>2</sup> sur un bâtiment existant. Si la construction se situe dans une zone urbaine couverte par un Plan Local d'Urbanisme (PLU), ce seuil de 20m<sup>2</sup> passe à 40m<sup>2</sup>.

Afin de pouvoir instruire votre demande, merci de bien vouloir transmettre votre dossier en 5 exemplaires (deux pour le service urbanisme de la CCBM, un pour la mairie, un pour la préfecture, un qui vous sera remis lorsque celui-ci sera instruit).














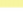


Retrouvez tous les CERFA sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



### Zonage



### Prescriptions

-  Arbre remarquable à protéger (art. L.151-23 du Code de l'Urbanisme)
-  Bâtiment susceptible de faire l'objet d'un changement de destination (art. L.123-3-1 du Code de l'Urbanisme)
-  Patrimoine ponctuel protégé (art. L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
-  Haies et alignements d'arbres à protéger (art. L.113-1 du Code de l'Urbanisme)
-  Haies et alignements d'arbres à protéger (art. L.151-23 du Code de l'Urbanisme)
-  Cheminement doux à conserver (art. L.151-38 du Code de l'Urbanisme)
-  Marge de recul en bordure des voies classées à Grande Circulation (art. L. 111-6 du Code de l'Urbanisme)
-  Patrimoine linéaire à préserver (art. L. 151-19 du Code de l'Urbanisme)
-  Espace Boisé Classé à conserver ou à créer (art. L.113-1 du Code de l'Urbanisme)
-  Boisements à protéger (art. L.151-23 du Code de l'Urbanisme)
-  Emplacement réservé (art. L.151-41 du Code de l'Urbanisme)
-  Jardin ou espace paysager (art. L.151-23 du Code de l'Urbanisme)
-  Orientation d'Aménagement et de Programmation (art. L.151-7 du Code de l'Urbanisme)
-  Patrimoine architectural à protéger (art. L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
-  Zones humides (art. L.151-23 du Code de l'Urbanisme)
-  Atlas des zones inondables



### *Travaux de curage du plan*

Les travaux de curage ont débuté le 18 février par l'entreprise CMTP du Le LOROUX ,coût total de 33 171.60 €,TTC , financement a été en totalité supporté par la commune.

Le plan d'eau figurait déjà en 1835 sous une forme rectangulaire qu'on appelait alors « la retenue du Moulin, un premier aménagement a été réalisé en 1990, un terrassement avait été confié à l'entreprise Martin d'Ernée pour un montant de 187 550.48 francs, afin de financer cet aménagement , la commune de LA DOREE avait contracté un emprunt de 100 000 francs sur 10 ans. Une subvention auprès du département avait été accordée de 23 131 francs.



# Fibre optique

Chaque habitation qui ne bénéficierait pas , aura dans les semaines à venir une adresse précise avec un numéro.

La numérotation a été réalisée de façon métrique.

Ces nouveaux panneaux seront commandés par la commune et installés gratuitement .

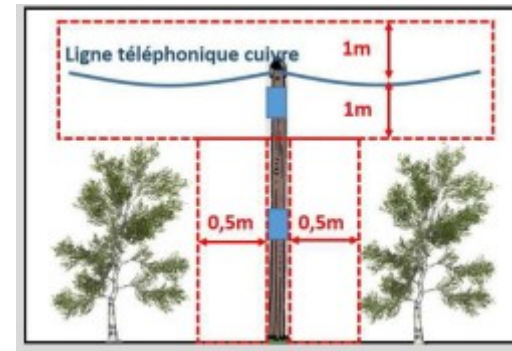
Soyez vigilants quant à l'élagage des arbres afin de faciliter le passage de la fibre

Cette nouvelle numérotation permettra également une géolocalisation plus rapide pour les soins et des premiers secours ( pompiers samu....) ;

Les déplacements vers et à l'intérieur de la commune grâce à la technologie GPS plus précise.

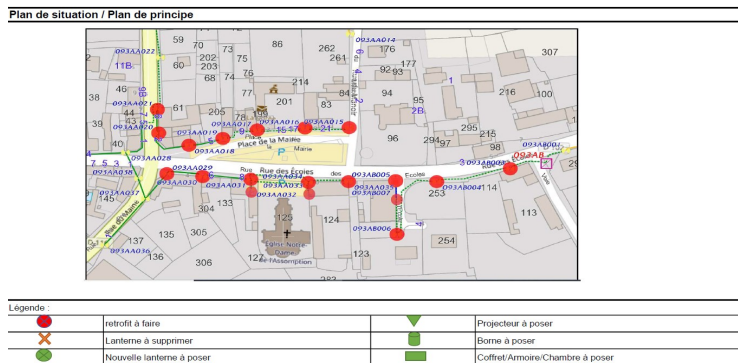
La livraison des entreprises

La distribution du courrier par le facteur .



# PROJETS 2021

## DEVIS TRAVAUX ÉCLAIRAGE PUBLIC



### Travaux Eclairage

- Dans un soucis d'économie , la commune va réaliser des travaux sur le système lumineux, remplacement de l'éclairage public par 19 rétrofits (ampoules dernière génération) Les travaux sont subventionnés à hauteur de 25% soit un reste à charge de 6 451.62.€ une demande de subvention auprès de la région sera également déposée .



Achat d'un Tracteur d'occasion Class 87Ch-

-32 000€ HT avec reprise de l'ancien tracteur avec chargeur **HT 23000€**



### Travaux de curage du plan

1 er semestre 2021, Travaux de réhabilitation des 2 logements au dessus de l'ancienne école:

Après étude , 3 artisans ont été retenus

Garnier Rémy : 36 916€ TTC

BMI : 29 475.76€ TTC

AMCP :2099.45€ TTC

Demandes de subvention 30% DETR, 30% ADSIL, Région 20%

# Service Administratif

*Horaires d'ouvertures de la Mairie, Agence Postale & contact.*

Lundi, mercredi et jeudi

09h00 -13h00



Adresse: 15 place de la mairie

53190 LA DOREE

02 43 05 54 72 / email : mairiedoree@wanaoo.fr

Le maire : M LEMAITRE Patrick

1er adjoint : M LÉVÊQUE Bernard

2ème Adjoint : M Marchand Christophe



- Antoine GENEVÉE
- Nelly DES AUNAIS
- Patrick LEMAITRE
- Céline LEGROS
- Domitille BESNARD
- Benoit GUÉRIN
- Rémy PAUTREL
- Bernard Lévêque
- David RENAULT
- Christophe MARCHAND
- Elaine PERRIGOT

***Vous présentent leurs vœux pour cette nouvelle année 2021.***



# Les Commissions

## délégués communaux au sein des commissions communautaires

	Titulaire	Suppléant
<b>Economie, agriculture, Finances Santé</b>	Rémy PAUTREL	Nelly DES AUNAIS
<b>Développement durable</b>	Bernard LÉVÊQUE	David RENAULT
<b>Tourisme</b>	Antoine GENEVÉE	Céline LEGROS
<b>Culture</b>	Élaine PERRIGOT	C.MARCHAND
<b>Solidarité jeunesse</b>	Domitille BESNARD	Antoine GENEVÉE
<b>Environnement</b>	Benoit GUÉRIN	Patrick LEMAITRE
Evolution des transferts de Charges	LEMAITRE Patrick	LÉVÊQUE Bernard



Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide de constituer les commissions communales et d'en nommer les membres ainsi que de désigner un délégué pour différents organismes, à savoir :

**Commission des finances** : M LÉVÊQUE Bernard, Mme LEGROS Céline

**Commission des travaux** : M. Bernard LÉVÊQUE, M. PAUTREL Rémy, M GUÉRIN Benoît

**Commission Sport Loisirs Culture Tourisme** : M. GENEVÉE ANTOINE, Mme PERRIGOT Elaine, M GUÉRIN Benoît

**Commission Fleurissement** : M Bernard LÉVÊQUE, Mme DES AUNAY Nelly

**Commission calamités agricoles et nuisibles** : M. PAUTREL Rémy, Mme DES AUNAY Nelly, M RENAULT David

**Commission Presse et bulletin municipal** : Mme Elaine PERRIGOT. Mme BESNARD Domitille, M LEVEQUE Bernard

**Commission Environnement** : M Bernard LÉVÊQUE, M MARCHAND Christophe

**Affaires scolaires** : Mme BESNARD Domitille, M GENEVÉE Antoine

**Délégué Service National** : M. MARCHAND Christophe

**Référent Sécurité routière** : M. Christophe MARCHAND.

**Délégués CNAS** : Collège des élus : M. MARCHAND Christophe Collège des agents : Mme BLANCHET Emilie

**Référents patrimoine** : Mme Elaine PERRIGOT. Mme BESNARD Domitille

## VOUS VENEZ D'EN MENAGER

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en Mairie.

Merci de venir munis de votre livret de famille pour les formalités administratives ( recensement militaire, fichier électoral, .....)

Un livret d'accueil sera remis aux nouveaux habitants



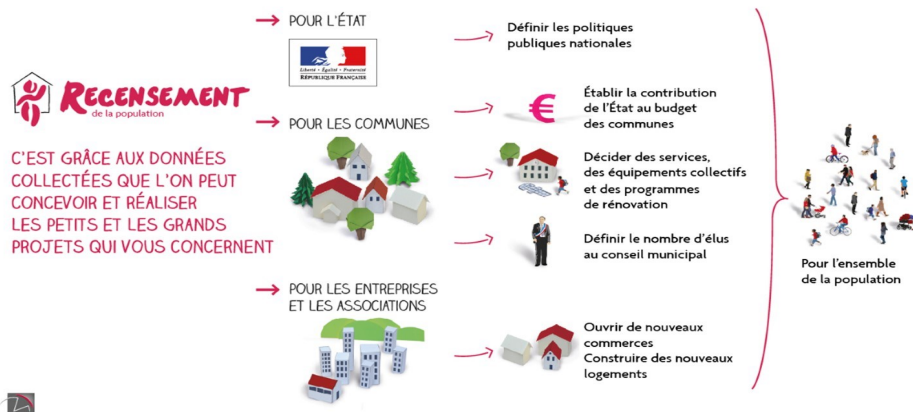
## Carte d'identité/ Passeport

En Mayenne, pour obtenir une carte nationale d'identité ou un passeport, Il faut se rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil:

Bonchamps-lès-Laval, Changé, Château-Gontier, Craon ,Ernée, Evron, Gorrion, Lassay-les Châteaux, Laval, Mayenne, Meslay du Maine, Pré-en-Pail, Saint Berthevin et Vilaine –la Juhel.

Vous Pouvez aussi faire une PRÉDEMANDE sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS:) [Www.ants.fr](http://www.ants.fr)

## À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



**Au vu de la crise sanitaire actuelle , l'INSEE nous informe que cette enquête est annulée et de reportée en 2022.**

## Recensement militaire

Les jeunes âgés de 16 ans sont invités à se faire connaître à la mairie dans les trois mois qui suivent le mois du 16 ème Anniversaire.



Recensement possible par internet depuis le 1 er janvier 2019 ([www.service-public.fr](http://www.service-public.fr))

## Bilan pêche 2020

Un grand merci à tous les bénévoles et nos amis pêcheurs

La saison pêche a débuté le 01 juillet pour se terminer au 18 octobre

### BILAN :

2019: 11 532€

Dépenses: 9 606.60€

Nombre de Gaule : 2883



2020: 12 484€

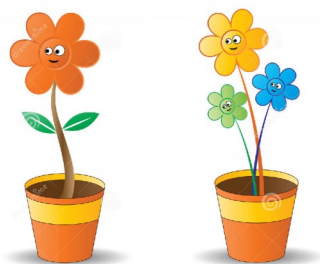
Dépenses: 9 683.04€

Nombre de Gaule: 3121

Petit Rappel:

*Les cartes de pêche (à la journée) sont prises sur le site, auprès de la personne bénévole.*

*Renseignements en mairie : 02.43.05.54.72*



## Concours des maisons fleuries

### Catégorie n° 1 – Maison avec jardin très visible de la rue

1er M. et Mme BIGOT Ange 7 Lot. Lucien Daniel - Hors concours

1<sup>er</sup> M. et Mme LEBRUN Alain 20 Rue des écoles

2<sup>ème</sup> M et Mme LEMAITRE Patrick 2 Lot des écoles

3<sup>ème</sup> M. et Mme CHEMIN Louis La Croix Courtais

4<sup>ème</sup> Mme FONTAINE Geneviève 3 rue des écoles

### Catégorie n° 2 – Décor floral sur la voie publique (fenêtres et murs)

1<sup>e</sup> M. et Mme LAMBERT Paul 2 Rue du Pré de la forge

2<sup>ème</sup> Mme COUPEAU Lucette 5 Rue des Sabotiers

3<sup>ème</sup> Mme ALLAIN Madeleine 6 rue de la Libération

### Catégorie n° 3 – Balcons, terrasses, cours, jardinets

1<sup>er</sup> M. et Mme TREHET Bernard 17 Rue de la Libération

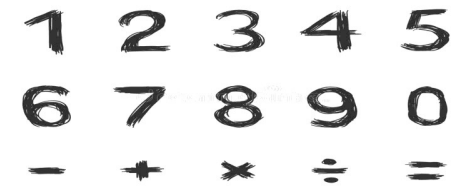
2<sup>ème</sup> M. et Mme BISSON André 4 Rue des Sabotiers

A égalité

3<sup>ème</sup> M. et Mme GESLIN René 24 Rue des sabotiers

3<sup>ème</sup> M. et Mme DOLMANN Alan 17 rue des Sabotiers

# BUDGET 2020



## *Budget communal 2020*

Section de fonctionnement : 814 410.48€

Section d'investissement : 326 428.68

## *FONCTIONNEMENT LES PRINCIPALES DEPENSES*

Charges générales : 216 888.10€

Charges dd personnel : 114 600€

Gestion Courante : 58 450€

Charges financière : 0.00€

## *FONCTIONNEMENT LES PRINCIPALES RECETTES*

dot. Forfaitaire: 44 685€

Dot. Solidarité Rurale : 8 581€

Fds Nat. Péréquation : 3 917€

Dot. Elus: 4 550€

Exc. Fonct. N-1 : 514 567.48€

Bât. Communaux : 16 750€



## *Vote des taux des impôts directs locaux 2020:*

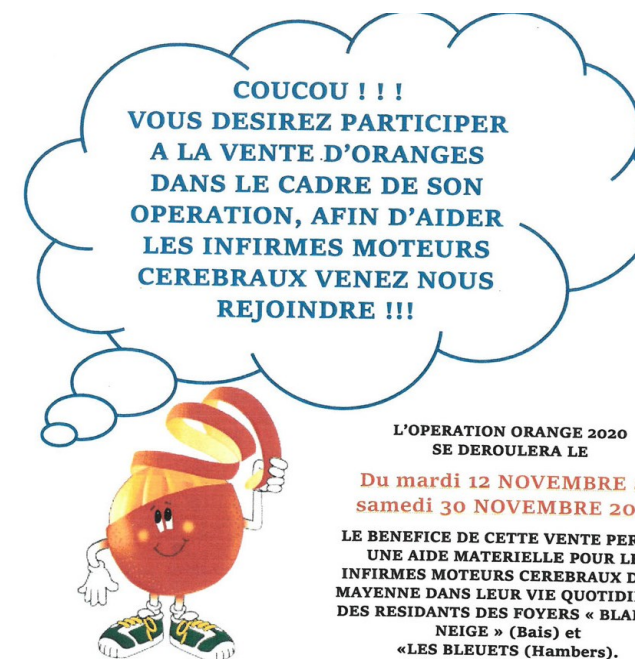
-Taxe foncière sur les propriétés bâties: 22.90%

-Taxe foncière sur les propriétés non bâties: 39.94%

# Les Subventions

Association sportive La Dorée	1 600,00 €
Amicale des loisirs La Dorée	330,00 €
Société de chasse La Dorée	165,00 €
Comité des fêtes La Dorée (participat° feu artificie)	1 500 €
Comité des fêtes (fonctionnement)	200.00 €
AFN La Dorée	55,00 €
Société de pêche Fougerolles	55,00 €
Amicale Sapeurs-Pompiers Fougerolles	50.00 €
UDAF Laval	50,00 €
CAUE LAVAL	50,00 €
Téléthon AFM	50,00 €
Confrérie St Berthevin-la-Tannière	50.00 €
Epi du Bocage Gorrion	100.45€

**TOTAL 4 250.45€**



Chaque année , la vente d'orange sur la commune de la Dorée permet de récolter la somme de 80€ au bénéfice de l'association IMC ( Infirmes moteurs et cérébraux de la Mayenne) ,

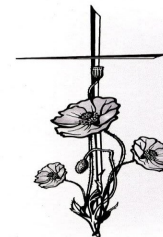
Malheureusement , cette année l'association n'a pu réaliser ce projet ,c'est pourquoi les élus ont décidé de verser la somme de 100€.

# ÉTAT CIVIL



## *Félicitations - Naissances*

Robin RENAULT né le 8 avril



*Sincères  
Condoléances*

## *Décès*

- M JOUVIN Raymond, décédé le 30 mars
- M COUPEAU Raymond, décédé le 03 mai
- Mme GESLIN Andrée née Jourdain , décédée le 19 octobre
- Mme RIETZ Henriette 24 novembre



# Location

Commune    Hors commune

• 1 repas	90,00 €	120,00 €
• 2 repas	110,00 €	140,00 €
• Lendemain	45,00 €	50,00 €
• Vin d'hon.	45,00 €	50,00 €
• Réunion	45,00 €	45,00 €
• Cuisine	40,00 €	45,00 €
• Salle étage	35,00 €	35,00 €
• Salle de réunion	55,00€	75,00 €
• Salle de réunion (vin d'honneur)	20,00 €	25,00 €

Grande Salle 230 m<sup>2</sup>, comprends une scène, de 15m<sup>2</sup>, location sono, capacité d'accueil : 230 personnes assises.

Salle des écoles: 65m<sup>2</sup>, capacité d'accueil 65 personnes assises.

Pour la réservation, n' hésitez pas à vous adresser directement à  
Mme Annick BISSON (Tél. 02.43.05.54.14).

Un contrat est signé à la réservation avec versement de 50% d'arrhes



- Couvert 0,50 €
- $\frac{1}{2}$  couvert 0,30 €
- Electricité (le kWh) 0,25 €
- Gaz (le m<sup>3</sup>) 3,20 €
- Sonorisation 20,00 €
- Ménage (/heure 20,00 €



# Distribution des Masques



Un grand merci aux bénévoles pour  
la distribution des masques !!

Guy Cocogne , Marie Thérèse Chemin,  
Christophe Marchand, Antoine Genevée ,  
Bernard Lévêque, Fanny Bosscares, Fleuret  
Audrey , Patrick Lemaitre.



# ARGENT DE POCHE

*Les chantiers argent de poche proposés ont pour but d'impliquer les jeunes dans la vie de leur territoire, afin de promouvoir à travers cette action la notion de respect, de travail en équipe, transmettre une technique, mise en valeur du patrimoine et embellissement de la commune*

*26 et 27 octobre , en compagnie d'Alain agent communal et de Monsieur Paul Lambert , merci à Malou Couillet , Hameau Eléine*



*29 juin et 1 er juillet , merci à Cassandra PERRON , Hameau Eléine et Friteau Baptiste*

*Inventaires et entretien de la salle communale , sous la Responsabilité de notre agent Annick BISSON*



# INFORMATIONS



*A compter de Janvier 2021, le centre des Impôts de Mayenne effectuera des permanences*

**-Gorron : 1er et 4 ème mardi du mois**

De 9h00-12h00 sur RDV au 02 43 30 10 58  
Espace France Services-Mairie de Gorron

**Landivy: 2ème jeudi du mois**

De 9h00-12h00 sur RDV au 02 43 05 42 05  
Mairie de Landivy

**Ambrières Les Vallées: 3 ème vendredi du mois**

De 9h00-12h00 sur RDV au 02 43 08 01 79  
Espace France Services-Mairie d'Ambrières -  
Les vallées

## Opération Tranquillité Vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile.

Des patrouilles sont alors organisées par les forces de l'Ordre.











Vous serez prévenu en cas d'anomalie  
( tentative d'effraction, effractions,  
cambriolages).

Il vous suffit de compléter le formulaire et de le transmettre à votre gendarmerie au moins 2 jours avant votre départ .



## Les numéros à connaître en cas d'urgence

**URGENCE : QUI APPELER ?**

				
 <b>15</b>	 <b>17</b>	 <b>18</b>	 <b>114</b>	 <b>112</b>
<b>Samu</b>	<b>Police Secours</b>	<b>Pompiers</b>	<b>Urgences sms</b>	<b>Partout en Europe</b>

# Nos Associations



Les A.F.N de la Dorée:

Cette année 2020, a été perturbée pour toutes les manifestations. En janvier, nous avons eu la galette des rois.

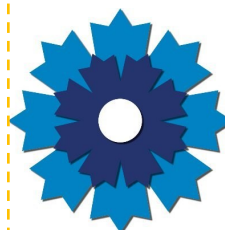
Le 8 mai, avec 5 personnes, nous avons remis la gerbe au monument aux morts.

L'assemblée Départementale, qui devait avoir lieu à Ernée, a été annulée.

Le 11 Novembre a eu lieu, en petit comité de 5 personnes à la remise d'une gerbe.

Nous pensons à tous nos camarades défunts.

En attendant des jours meilleurs, tous nos vœux, et surtout une bonne santé.



## *Association de Chasse*

A l'aube de la nouvelle année, la société de chasse vous souhaite à tous et toutes ses meilleurs vœux pour 2021, Nous espérons que cette nouvelle année nous laissera de meilleurs souvenirs que celle-ci.

Pendant le confinement les chasseurs ont le droit de chasser que les chevreuils et sangliers ainsi que les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts.

La société n'est pas en mesure de vous dire s'il y aura un déjeuner aux tripes en 2021.

## Génération Mouvement Amicale de Loisirs de LA DOREE

Malgré une année 2020 difficile qui nous a tous éprouvés, il faut rester optimiste et regarder 2021 avec confiance.

A ce jour le bureau ne pouvant se réunir il n'est pas en mesure de vous présenter les dates d'activités 2021.

Dès que la situation le permettra, nous reprendrons avec plaisir la belote ,le tarot et le bowling. Nous avons une pensée pour ceux qui nous ont quittés cette année et plus particulièrement notre Vice-président Raymond Coupeau.

Je souhaite une bonne santé à tous pour l'année 2021.

La Présidente.



L'Association Sportive de La Dorée est composée à ce jour de 3 équipes : 2 équipes foot herbe et 1 équipe Futsal, créée cette année et jouant à la Salle des Sports du Collège de Landivy.

Nous représentons, 50 licenciés (+5 vs saison précédente) réparties comme suit : 41 licences joueurs (7 nouvelles arrivées pour 4 arrêts) 11 licences dirigeants et une licence arbitre.

En raison du contexte sanitaire avec l'arrivée de l'épidémie COVID 19, de nombreuses associations ont été mise à l'arrêt en cours de saison, l'AS La Dorée n'y faisant pas exception.

Lors de la saison précédente tronquée par les intempéries et l'arrêt des compétitions, l'équipe B a terminé à la 2<sup>nd</sup>e place /10 de la 4<sup>ème</sup> division (5 victoires, 4 nuls). L'équipe première a elle terminé 4<sup>ème</sup> /12 de son groupe de 3<sup>ème</sup> division (5 victoires et 4 défaites).

Lors de l'assemblée générale du club de fin de saison, le bureau suivant a été élu (modifications en gras) : Président : Prunier Anthony, Vice-président : **Hercend Pierrick**, Prunier Michel. Secrétaire : Badier Gwendal, Secrétaire adjoint : Trohel Gilbert, Trésorier : Prunier Aurélien, Trésorier adjoint : Aussant Valentin. **Président d'Honneur : Boittin Gérard.**

Pour cette saison 2020-2021, Trohel Gilbert et Aussant Valentin s'occupe de l'équipe première et pour l'équipe réserve, nous avons enregistré le retour au sein du club de 2 anciennes gloires : Dehoux Emmanuel et Boittin Jérôme. Nous sommes également accompagnés de Badier Pascal, Prunier Michel, Desmairies Valentin en tant qu'arbitres de touche ou centre pour les différentes rencontres. Concernant l'équipe Futsal, toute nouvellement créée, elle est gérée par Hercend Pierrick et Prunier Anthony. Deux de nos dirigeants s'occupent également d'une section jeune de l'ASCL :

Prunier Teddy avec les U18 et Hercend Pierrick avec les U13.

au niveau des résultats, le championnat a de nouveau été stoppé suite à la « seconde vague ». A ce jour, l'équipe A est 4<sup>ème</sup> de 3<sup>ème</sup> division, et 1<sup>ère</sup> ex-aequo de 4<sup>ème</sup> division pour l'équipe B.

De nouveau cette saison, Lengronne Alexandre officie en tant qu'arbitre officiel de district le dimanche au niveau D1.

Pour cette année 2020 plus que particulière, il aura fallu à notre association se réinventer notamment lors des périodes de confinement. Nous avons beaucoup communiqué via les réseaux sociaux et site internet de l'Association (<http://asladoree.footeo.com>) avec la création de différentes rubriques tel que des portraits des membres, des challenges,... faisant du site un des plus visités (Top 5 des clubs Mayennais sur Footeo). Ces différents réseaux sont gérés par trois membres du club sur leurs temps libres.

Concernant nos différents événements habituels (Repas dansant, Tournoi de Palets), en raison du contexte et des règles sanitaires, nous n'avons pas pu les organiser. Il en est de même pour les 50 ans de l'Association devant avoir lieu le 05/09/2020.

Pour 2021, la tenue de la soirée dansante du mois de mars ainsi que le tournoi de Palets sont plus qu'incertains également. **Les 50 ans de l'Association si la situation le permet, sont reportés au 04 Septembre 2021.**

Amputé par l'absence des recettes habituelles et afin de s'adapter à la situation actuelle, nous avons décidé d'organiser une vente d'Huitres pour les fêtes de Noël avec retrait au Stade.

Dans cette crise que nous traversons tous, le club tient à remercier plus que jamais, la commune pour la subvention ainsi que pour la mise à disposition des équipements, locaux, ses différents sponsors, tous ses bénévoles sans qui il serait très difficile de continuer à exister : arbitres, traceurs, laveurs de maillots, entretien des vestiaires, buvette, toutes les personnes qui participent activement au bon fonctionnement de l'association et tous les supporters présents en nombre chaque dimanche.

Toutes personnes souhaitant s'impliquer, s'intégrer dans une association jeune, dynamique, que ce soit pour être joueur, dirigeant, bénévole, vous trouverez plus d'informations sur le site internet du club ou bien en me contactant par téléphone : 06.82.06.78.75.

Je ne pouvais pas finir ce texte sans évoquer la disparition en cette année 2020 de Raymond Coupeau, notre Président d'Honneur, un homme apprécié de tous pour son extrême gentillesse, sa générosité, sa bienveillance, son engagement et son dévouement sans faille auprès de l'association. Nous avons une forte pensée pour Lucette sa femme.

*Prunier Anthony, Président.*



## COMITÉ DES FÊTES

A l'aube de la nouvelle année le comité des fêtes adresse ses meilleurs vœux aux habitants de la Dorée. Nous espérons que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année.

2020 aura été une année particulière puisque nous n'avons pas pu organiser de manifestations ainsi que des soirées les premiers vendredis de chaque mois.

Nous espérons fortement que pour 2021 nous pourrons organiser notre traditionnelle fête ainsi que le repas du bourguignon. Nous serons heureux de vous y accueillir.

### Dates à retenir sous réserve sanitaire

19-20 Juin 2021 : Fête communale 14 Novembre 2021 : Bourguignon

*la commune est heureuse d'accueillir un nouvelle association .*

Suite à une fin de saison compliquée et une reprise qui l'est aussi avec le contexte sanitaire, il est difficile de maintenir les associations mais malgré tout, il est important de garder des liens, et du dynamisme.

Je remercie la municipalité de la Dorée d'accueillir le club de tennis de table.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 nous pourrons défendre les couleurs de la Dorée ,enfin j'espère qu'après la crise nous pourrons recommencer au plus tôt le 20 janvier 2021.

Le club a un effectif de 24 joueurs dont une équipe D3 et deux équipes D4.

Nos rencontres se réalisent le vendredi soir et les entrainements le mardi soir.

Si vous êtes intéressé nous serons heureux de vous accueillir à partir 10 à 80 ans ou féminine

Pour également en mixte ou une équipe féminine. Le tennis de table est un sport où le fils est capable de jouer avec son père et son papi dans la même équipe.

En restant positif avec le contexte actuel, nous espérons organiser notre repas de fin de saison à la salle de la Dorée le 25 avril 2021 mais la date restera à confirmer.

Je compte sur vous pour nous soutenir en attendant au nom du club je vous adresse tous mes meilleurs vœux en oubliant rapidement 2020.

Président du tennis de table., Christophe MARCHAND.



# Associations extérieures



## ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG DU BOCAGE MAYENNAIS

L'association compte une quinzaine de bénévoles à ce jour, à nous relayer pour accueillir les donateurs lors des 3 collectes annuelles planifiées par la fédération départementale.

Pour l'année 2021 les collectes se feront sur FOUGEROLLES DU PLESSIS et GORRON. La générosité et la mobilisation des donateurs et futurs donateurs doivent se poursuivre pour répondre aux besoins de tous les patients.

Si on y réfléchit, nous sommes tous des receveurs potentiels, n'oublions pas que ce geste peut sauver des vies : la nôtre, celle d'un proche,

Si vous connaissez des personnes de plus de 18 ans et moins de 71 ans vous pouvez les encourager et les motiver à être sauveur de vie.

Vous pouvez aussi rejoindre l'équipe en tant que bénévoles, c'est aussi ça donner un peu de soi, même si le don de sang vous fait peur ou ne vous est pas possible.

Cette année nous avons récolté 170 poches,

Nous avons honoré 18 donateurs fidèles en remerciement de leur engagement,

Ne baissons pas les bras, car << à ce jour, aucun produit ne peut remplacer le sang >>

Suite à une réunion avec la présidente de l'union départementale L'EFS et l'association de Gorron et Fougerolles du plessis, l'EFS nous a planifié ses dates avec le lieu dans l'intention d'avoir plus de donateurs.

C'est avec grand plaisir que nous vous accueilleront à FOUGEROLLES DU PLESSIS ou à GORRON lors des prochaines collectes de 15H à 18H30

LUNDI 8 FEVRIER A GORRON

JEUDI 31 MARS A FOUGEROLLES DU PLESSIS

JEUDI 9 JUIN A FOUGEROLLES DU PLESSIS

LUNDI 26 JUILLET A GORRON

LUNDI 27 SEPTEMBRE A GORRON

LUNDI 29 NOVEMBRE A GORRON

JEUDI 9 DECEMBRE A FOUGEROLLES DU PLESSIS

Nous lançons à nouveau un appel pour que nous nous mobilisions tous pour donner un peu de nous, il suffirait qu'à chaque fois que nous donnons, nous venions accompagnés d'un nouveau donneur.

L'opération des motards ont du cœur n'a pas eu lieu cette année pour cause crise sanitaire et est programmée le DIMANCHE 25 AVRIL 2021

En attendant de vous voir lors des collectes, tous les membres de l'association vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour 2021.

L'équipe de l'ADSB du Bocage Mayennais

## GJ-ASC LANDIVY-Section foot jeunes

Le club regroupe toutes les joueuses et tous les joueurs âgés de 5 ans à 17 ans des communes de Fougerolles du Plessis, Landivy, Larchamp, Pontmain, La Dorée, Montaudin, St Berthevin la Tanière, St Ellier du Maine, St Mars sur la Futaie, voire même de Buais(50), Savigny le Vieux(50), Le Loroux (35), La Bazouge du Désert et Landéan

Le club atteint 121 pratiquants répartis en 6 catégories : U7( débutants)-nés en 2013-2014(17joueurs) ; U9(nés en 2012-2013)-21 joueurs, U11-26 joueurs ; U13-19j ; U15-8 j ; U18-33j. Chaque samedi, 12 équipes sont engagées.

Depuis le début septembre, les entraînements ont repris le mercredi après-midi à Fougerolles du Plessis ( U7, U9, U11) et à Landivy (U13 et U15). 11 Educateurs, animateurs bénévoles assurent cet entraînement très suivi par les jeunes : Alain RONCERAY , Michel PELE, Hubert LERAY, Benoît BAUDIN, Sébastien CHAUVIN, Yann LEDAIN, Kévin LEDAIN , Franck TESNIERE, Tony FRELAUT, HERCEND Pierrick et SIMON Matthieu

Un car passe dans les communes et assure le ramassage des joueurs,

Le samedi après-midi, les U7 encadrés par Michel PELE, POTEVIN Sébastien ,HAMON Bruno et Franck TESNIERE participent à plusieurs plateaux sur le secteur BOCAGE-ERNEE ;les U9 avec LEMARIE Jean-Michel ,LESTAS Franck ,GENEVÉE Thomas;les U11 (2 éq) avec Antoine RENAULT , Tony FRELAUT, Benoît ERNAULT ,Emmanuel MOREAU et Sébastien POTEVIN jouent à PONTMAIN; les U13 (2 équipes) avec HAMON Stéphane, jouent à LANDIVY et sont engagées en championnat de district, les U15 en Entente avec GORRON (3° D) jouent à GORRON, encadrés par Thierry JOSSOMME. quant aux 2 équipes de U18, elles jouent à LANDIVY et MONTAUDIN encadrées par LEDAIN Kévin et Yann ,Théo NOLLIERE,

*La 1° phase de championnat s'est achevée fin octobre pour les équipes engagées dans les championnats de district, les résultats sont bons , les U13 terminent 2° et 5°, les U15 ,3°, les U18,4°..*

*BRAVO à tous ces jeunes et aux dirigeants qui les entraînent et encadrent.*

Venez encourager ces jeunes footballeurs quand ils jouent à domicile ; un memento sportif paraît dans la presse locale et régionale en fin chaque semaine .

Par l'intermédiaire de cet article, l'ASC LANDIVY-section foot jeunes tient à remercier les COLLECTIVITES CANTONALE et LOCALES pour la mise à disposition des terrains, salles, vestiaires...et pour les SUBVENTIONS qui permettent au club de jeunes de bien fonctionner.

### Constitution du bureau,

Président : Sébastien CHAUVIN. Vice-présidents :Kévin LEDAIN et Yann LEDAIN, Secrétaire :Edgar GESLIN et Sébastien CHAUVIN ; Trésoriers : Jean LEMARCHAND

A titre informatif ,près de 25 bénévoles se dévouent, chaque semaine, pour l'encadrement, mercredi et samedi , des jeunes et la gestion du club :

CONTACTS :Sébastien CHAUVIN 02 43 13 19 46/ 06 20 40 66 43,

Edgar GESLIN 02 43 05 05 03 / 06 76 95 47 35.Jean LEMARCHAND 06 89 62 47 66 ;

*Le GJ-ASC LANDIVY et tous ses membres vous souhaitent à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une BONNE ANNEE 2021*

Le bureau de l'ASC Landivy

ACCOMPAGNEMENT  
DU  
HANDICAP

ENTRETIEN  
DE LA  
MAISON

ENFANCE  
ET  
PARENTALITÉ

SERVICES  
ET SOINS  
AUX  
SÉNIORS



**L'ADMR,**  
toujours à vos côtés !  
*Dans le respect des gestes barrières.*



**02 43 05 70 95**

fougerolles.admr53@wanadoo.fr

**www.admr53.fr**



L'Assemblée générale de l'association a eu lieu à Désertines le 9 Octobre dernier.

En 2019, 12723 heures d'intervention ont été réalisées auprès de 136 personnes âgées, bien que l'autofinancement augmente chaque année, c'est plus de la moitié de ces heures qui bénéficient d'une participation financière de l'APA. Chez 19 familles c'est 1222 heures qui ont été effectuées et aussi 1228 heures auprès de 8 personnes en situation de handicap.

34 personnes sont équipées de la téléassistance qui améliore la sécurité des personnes au domicile ou à l'extérieur.

14 aides à domicile et deux secrétaires y sont salariées. Huit bénévoles contribuent au bon fonctionnement de l'association.

Trois animations (jeux de société avec goûter, crêpes et atelier mémoire) ont été organisées dans l'année.

Moins de retour pour l'enquête de satisfaction cette année mais 86% des réponses sont « très ou plutôt satisfaisant ».



**Accueillir de nouveaux bénévoles  
pour rester dynamiques, innover  
et évoluer.**

**Contactez-nous**

Noël Pitto, Claude Landais, Martine Fréard (Fougerolles),  
Françoise Pouriel, Jeannine Rete (Désertines),  
Suzanne Pilorge, Monique Ferreira (Landivy),  
Marie Thérèse Chemin (La Dorée).





**ENSEMBLE  
CONSTRUIRE  
UN MONDE JUSTE  
ET FRATERNEL**

Année 2020 - Année pas comme les autres, pour lutter contre l'épidémie du coronavirus, nous avons vécu un confinement de deux mois et demi, et aujourd'hui on commence un reconfinement, à cela s'ajoute le respect des gestes barrières, ce qui limite nos actions solidaires localement, mais notre délégation a mis en place des initiatives et des expériences pour créer et renforcer des liens de fraternité, et de solidarité, donc partageons et faisons connaître ses initiatives, nous nous devons d'être près de ceux qui sont loin de tout.

\* La solidarité, c'est aider chacun à porter le poids de la vie et à la rendre plus facile \*

En cette période difficile, tendons la main vers nos frères plus fragiles, ensemble, face à la difficulté nous sommes plus forts.

Pour cette année, cause épidémie, nous n'avons pu organiser notre goûter de Noël, et notre repas de Février sera également annulé

Face à la virulence du virus,

Soyez prudents, respectez les gestes barrières, gardons confiance, des jours meilleurs viendront.

**BONNE ANNEE 2021**

**Paroisse Notre-Dame de Pontmain**

**20 bénévoles répartis sur les 7 communes**

**Pour tous renseignements contacter :**

**Ginette Boittin 02.43.05.64.68**

# Communauté de communes du bocage Mayennais

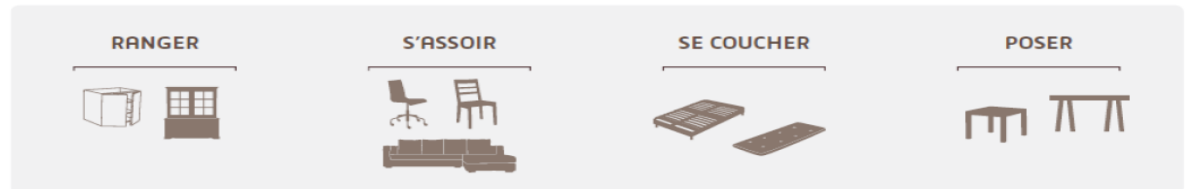
## Couettes et oreillers, recyclez-les !

Fin décembre, les **couettes et oreillers** seront à **séparer des autres déchets** afin qu'ils soient **recyclés**. Ainsi, pour les quatre déchèteries de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais (Ambrières-les-Vallées, Gorrion, Oisseau et Saint-Mars-sur-la-Futaie), un contenant sera prévu à cet effet et situé près de la benne meubles.



## QUE METTRE DANS LA BENNE ÉCO-MOBILIER ?

TOUS LES MEUBLES SONT ACCEPTÉS



### QUEL QUE SOIT LE MATÉRIAU

- Meubles mono ou multi-matériaux :
- Bois : massif, panneaux de particules, médium
  - Mousses, latex, tissu, cuir
  - Plastiques
  - Ferraille
  - Verre, pierre, céramique...

### QUEL QUE SOIT L'ÉTAT

- Meubles cassés, abîmés, en morceaux
- Matelas, fauteuils, canapés... sales, déchirés



## Que deviennent les meubles ?

Trier le mobilier permettra de donner une seconde vie à tous les objets de la maison. Ainsi collectés, **la vieille armoire pourra être transformée en panneaux de particules pour fabriquer un autre meuble, le vieux fauteuil sera broyé pour servir à fabriquer un combustible et le latex du matelas usagé pourra être utilisé pour fabriquer les tapis de stabulation des vaches.** A ce jour, près de 95 % du mobilier est recyclé ou valorisé. Un effort auquel tous les citoyens sont invités à participer !

## Qui est Eco-mobilier ?

Eco-mobilier, éco-organisme à but non lucratif, agréé par l'Etat, financé par l'éco-participation payée lors de l'achat des meubles neufs, prend en charge la collecte, le tri et le recyclage des meubles, matelas, couettes et oreillers usagers.

Eco-mobilier met en place des solutions de collecte et de valorisation en partenariat avec les collectivités territoriales, les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (Réseau des ressourceries et Emmaüs) et les professionnels de l'ameublement.

## COLLECTE DE PNEUS AGRICOLES : C'EST REPARTI EN 2021 !

En 2020, 165 T de pneus ont été collectés pour 39 exploitations bénéficiaires. Ils ont été envoyés à la cimenterie Lafarge, à Saint-Pierre-la-Cour (en Mayenne) pour être broyés et utilisés comme combustibles.

La collecte de pneus agricoles est reconduite pour l'année 2021.



**Seuls les pneus de voiture et les pneus agraires sont acceptés, sans jantes et sans corps étrangers.** Les pneus de **camion** sont **refusés**. Le coût restant à charge pour les agriculteurs s'élève à **70 € TTC / tonne**.

Une vérification de la qualité et de la quantité des pneus sera effectuée en amont afin d'éviter toutes erreurs de dépôts.

Les pré-inscriptions, avec indication du tonnage ou du nombre de pneus à éliminer, sont ouvertes auprès du service Propreté du Bocage Mayennais au 02.43.08.15.69 ou [laetitia.bessiral@bocage-mayennais.fr](mailto:laetitia.bessiral@bocage-mayennais.fr).

## OUVERTURE D'UNE NOUVELLE DÉCHÈTERIE À SAINT-MARS-SUR-LA-FUTAIE

Pour offrir un meilleur service aux utilisateurs, la Communauté de Communes du Bocage Mayennais a construit une nouvelle déchèterie à Saint-Mars-sur-la-Futaie sur un terrain indépendant de l'ancien site.

La déchèterie de **Saint-Mars-sur-la-Futaie** a ouvert le jeudi 29 octobre et est située **route de Pontmain, dans la zone d'activité de la Gandonnière**.

### Nouveauté :

Afin de mieux les valoriser, **les tontes de pelouse sont désormais à séparer du reste des déchets verts** (branches, feuilles...). Une zone de dépôt spécifique est réservée aux tontes de pelouses uniquement.

La pelouse sera ensuite envoyée dans une usine de méthanisation à Fougerolles-du-Plessis. Les autres déchets verts seront compostés sur une plateforme à Saint-Berthevin-la-Tannière.

Une autre filière est maintenant disponible, celle des **meubles**. Désormais, les meubles en bon ou mauvais état, démonté ou non, quelque soit la matière, sont à placer dans une benne spécifique pour qu'ils soient recyclés.

### Des règles à respecter :

L'ouverture de nouvelles déchèteries est l'occasion de rappeler les règles à respecter pour leur bon fonctionnement :

- triezy vos déchets avant le départ et rangez selon l'organisation de la déchèterie (ci-dessus plan des deux déchèteries) ;
- couvrez votre remorque avec un filet ou une bâche ;
- présentez vos produits dangereux dans des conditionnements fermés et étanches ;
- limitez vos dépôts à 2m<sup>3</sup> maximum par jour d'ouverture ;
- suivez les instructions du gardien relatives aux consignes de sécurité, tri et quantité ;
- laissez l'endroit propre après votre passage.

### Les interdictions :



LIMITATION  
10 KM/H



LIMITATION  
3,5 T



INTERDIT  
AUX ANIMAUX



INTERDICTION  
DE FUMER



COUPER  
LE MOTEUR



INTERDICTION  
FEU



INTERDICTION  
DE DESCENDRE  
DANS LES BENNES



INTERDIT DE  
RÉCUPÉRER  
SUR LE SITE



ENFANTS SOUS  
SURVEILLANCE

Les jours et horaires d'ouverture restent les mêmes.

### Plan de la déchèterie :



## Certains déchets sont refusés sur le site :



Des solutions d'élimination existent pour ces déchets. Par exemple, les médicaments sont à ramener auprès de votre pharmacien, les bouteilles de gaz sont consignées et à rapporter au point de vente, tout comme les feux de détresse périmés. Retrouvez toutes les solutions sur la page internet : [https://www.bocage-mayennais.fr/bocage-mayennais\\_coup-de-projecteur\\_les-solutions-pour-les-dechets-refuses-en-decheterie.phtml](https://www.bocage-mayennais.fr/bocage-mayennais_coup-de-projecteur_les-solutions-pour-les-dechets-refuses-en-decheterie.phtml) ou auprès des gardiens de déchèteries.

NB : En début d'année prochaine, une collecte de pneus est organisée sur inscription au 02.43.08.15.69 ou [laetitia.bessiral@bocage-mayennais.fr](mailto:laetitia.bessiral@bocage-mayennais.fr).

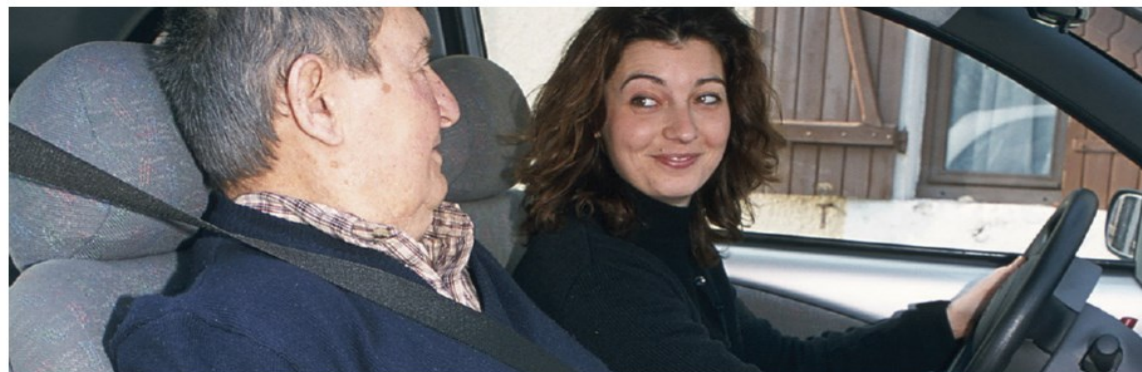
### **Gants et masques à usage unique : à ne pas jeter n'importe où !**

Négligemment abandonnés sur les trottoirs, les masques, gants ou lingettes usagés sont sources de pollution et de risque sanitaire. L'abandon de ces équipements de protection mettent non seulement en danger l'environnement, mais également la santé de tous, en particulier celle du personnel d'entretien et des agents de collecte, risquant la propagation du virus.

**Les masques, gants, lingettes et mouchoirs à usage unique sont à jeter dans un sac fermé dans les conteneurs d'ordures ménagères afin d'être incinérés pour éviter toute contamination.**



## ACCOMPAGNEMENT, SOLIDARITE, HUMANITE



Fondée par la MSA Mayenne-Orne-Sarthe et les Fédérations Génération Mouvement des 3 départements, **RESO'AP** (Réseau Social d'Aides à la personne) a pour but de maintenir l'autonomie des personnes par la mobilité sur les territoires et faciliter le maintien à domicile pour toute personne isolée, âgée, en situation de handicap, engagée dans des démarches d'insertion socio-professionnelle... Elle propose un service d'accompagnements à domicile et hors domicile.

Aller chez le médecin, faire des démarches administratives, rendre visite à un proche... ces actes simples peuvent devenir un casse-tête pour les personnes les plus isolées. **RESO'AP** met en relation des personnes ayant un besoin en accompagnement avec des bénévoles.

### Vous souhaitez :

- Devenir bénévole
- Bénéficier d'un accompagnement

#### **Contactez vos interlocuteurs de proximité de RESO'AP :**

- ◆ Pôle Solidarité-Jeunesse de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais - Angélique FONTAINE au 02 43 08 16 11
- ◆ Familles Rurales de Gorrion : M. PERRET - 06 89 30 44 43
- ◆ Génération Mouvement Ambrières : Mme PICAUT - 06 76 18 20 37
- ◆ Génération Mouvement Landivy : Mme FLEURY - 02 43 05 09 51

### Comment se déroule un accompagnement véhiculé après inscription ?

1 - Contactez la plateforme **RESO'AP** 48 heures minimum avant votre rendez-vous ou sortie

**02 43 39 44 49**

Mail : [contact@resoap.fr](mailto:contact@resoap.fr)

**Du lundi au vendredi de 9H à 12h et de 14h à 17H**

2 - **RESO'AP** contacte le bénévole disponible le plus proche de chez vous

3 - **RESO'AP** vous communique le nom et prénom du bénévole qui vous accompagnera dans votre déplacement

4- Une fois le déplacement réalisé, le bénévole vous fait signer un document mentionnant le nombre de kilomètres parcourus

5 - **RESO'AP** se charge de vous adresser la facture (participation de 0.60 € du kilomètre + 5 euros d'adhésion annuelle)

6 - **RESO'AP** rembourse le bénévole des frais kilométriques engagés.

## Espace « Entreprises », le nouveau portail local dédié au recrutement



Poursuivant ses actions afin de dynamiser le marché de l'emploi, la Communauté de Communes du Bocage Mayennais enrichit son offre de services et déploie un portail « Entreprises » sur son site internet [www.bocage-mayennais.fr](http://www.bocage-mayennais.fr).

Ce nouvel espace est dédié à la **promotion des entreprises, des métiers et des offres d'emplois, des stages et alternances**. Demandeurs d'emploi, jeunes, parents, salariés en reconversion..., chacun peut accéder et candidater aux offres déposées en temps réel par les entreprises, les associations ou les collectivités ! Dans le même temps, une CVthèque vient aider les recruteurs à trouver leurs futurs collaborateurs parmi les CV déposés.

À son lancement début 2021, le portail « Entreprises » comptera une centaine d'offres de tout type (emplois, stages, contrats longs, partiels...). Sur inscription, chaque employeur du territoire dispose d'un espace dédié dans lequel, il peut présenter son entreprise, son activité, ses projets de développement et surtout ses métiers. Photos et de vidéos de l'entreprise viennent illustrer cette présentation.

La Mission « Emploi » de la Communauté de Communes se tient à la **disposition des employeurs** pour les accompagner dans cette mise en ligne : [mathieugouirand@bocage-mayennais.fr](mailto:mathieugouirand@bocage-mayennais.fr) et 02.43.08.47.47.

- ✓ Vous avez un **projet d'entreprise**, vous souhaitez **investir dans du matériel ou réaliser des travaux**, la Communauté de Communes met en œuvre **Arti+**, une aide jusqu'à **25% du coût de votre investissement**.
- ✓ Vous avez besoin de soutien pour **faire face à la crise du COVID** et rebondir, la Communauté de Communes est partenaire de la Région des Pays de La Loire pour le dispositif **Résilience**, une **avance de trésorerie à taux 0%**.
- ✓ La Communauté de Communes accompagne également les **démarches collectives** (initiatives des Unions Commerciales, mise en place d'ateliers formations, communication sur les réseaux sociaux, mise en place de systèmes de vente en ligne, ...).

Quel que soit votre projet ou votre besoin, **contactez notre animatrice Commerce** : Muriel ROCHE au 02.43.08.47.47 ou par mail : [murielroche@bocage-mayennais.fr](mailto:murielroche@bocage-mayennais.fr)

Maison du Bocage  
1 Grande Rue - 53120 - GORRON  
Tel : 02.43.08.47.47  
[www.bocage-mayennais.fr](http://www.bocage-mayennais.fr)



La Mission « Emploi » de la Communauté de Communes se tient à la **disposition des employeurs** pour les accompagner dans cette mise en ligne : [mathieugouirand@bocage-mayennais.fr](mailto:mathieugouirand@bocage-mayennais.fr) et 02.43.08.47.47.



*« Vous êtes en recherche d'emploi ou en réflexion sur votre avenir professionnel, rendez-vous sur le portail « entreprise » du Bocage Mayennais pour découvrir les opportunités locales : [www.bocage-mayennais.fr](http://www.bocage-mayennais.fr). »*



## La communauté de Communes aux côtés des Artisans et commerçants





# MAISON DES INITIATIVES JEUNESSE

La Maison des Initiatives jeunesse (MIJ) permet aux jeunes de 12 à 25 ans (collégiens, lycéens et étudiants) d'avoir localement des informations sur les sujets qui les préoccupent (orientation, santé, job saisonnier, étude, logement, séjour, partir à l'étranger,...). La MIJ est basée à Gorron (salle omnisports) mais elle est itinérante à la demande d'un groupe de 3 jeunes ou à la demande d'une commune.

## CHANTIERS CITOYENS ARGENT DE POCHE et ACTES CITOYENS 14-18 ans



**Comment s'inscrire ... :** Pour pouvoir en bénéficier, il faut télécharger ou venir retirer un dossier d'inscription

auprès de la MIJ.

Le dossier est valable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Une cotisation de 2€ sera demandée.

Un chantier de 3h permet d'acquérir une première expérience de travail, se faire connaître, rencontrer d'autres jeunes, apprendre des techniques, valoriser son CV et gagner un peu d'argent de poche (15€/3h) pour les jeunes de 16-18 ans et un bourse de 15€ pour les jeunes de 14-15 ans.

*Quand s'inscrire :*

PERIODE DE VACANCES 2021	SEMAINE D'INSCRIPTION	REPONSE
Du 22 février au 5 mars	Semaine 5	Semaine 6
Du 26 avril au 7 mai	Semaine 14	Semaine 15
Du 24 juin au 31 août	Semaine 22	Semaine 24
Du 18 octobre au 29 octobre	Semaine 39	Semaine 40
Du 20 décembre au 24 décembre	Semaine 48	Semaine 49

Renseignements : 06.72.37.08.35

02.43.08.11.68

Lors de chaque période de vacances scolaires, plusieurs chantiers citoyens sont proposés par les communes de la CCBM.

Chantiers « argent de poche » pour les jeunes de 16 à 18 ans (veille des 19 ans) et des chantiers « actes citoyens » pour les jeunes de 14-15 ans, les 2 dispositifs permettent : de découvrir le monde du travail, l'apprentissage de gestes et de techniques, le travail en équipe, le respect des équipements communaux, la rencontre avec d'autres jeunes et l'échange avec les agents ou bénévoles.

## INFORMATION JEUNESSE 12-25 ans

**Le Point Information Jeunesse est un espace de ressources et un temps d'accueil et d'information gratuit accessible à tous les jeunes de 12 à 25 ans sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.**

L'Information Jeunesse de la MIJ permet aux jeunes (collégiens, lycéens et étudiants) de trouver des informations sur :

- L'orientation,
- Les métiers,
- Les jobs saisonniers,
- L'engagement,
- Le quotidien,
- Les logements,
- Partir à l'étranger,
- Le baby-sitting, ....

**Voici quelques projets pour 2021 :**

Création d'un réseau de mise en relation « aidant-aidé » : remise à niveau, aide aux devoirs, baby sitting, logement étudiant, visite de courtoisie,.... mise en place par simple coup de fil, message,...

• **Intervention dans les collèges** (atelier lettre de motivation, atelier CV, découverte de l'ij sous forme de jeux, livret d'accompagnement pour trouver un stage,...)

• **Semaine de l'Orientibus** lundi 25 janvier sur Landivy / mardi 2 janvier et mercredi 3 janvier sur Gorron / jeudi 4 janvier sur Ambrières L/V.

• **Ateliers cv** lors de chaque période de vacances scolaires.

• **15zaine du job saisonnier** : vacances de février (du 22 février au 5 mars).

• **Bourses d'encouragement** : aide technique et financière pour les jeunes qui ont un projet personnel ou collectif

• **Stage baby sitting** (vacances d'avril)

**Pour les projets ci-dessus ne pas hésitez à se préinscrire ou à se renseigner dès maintenant afin de mettre en place des ateliers sur les communes ou les jeunes sont intéressés 06.72.37.08.35**





Jeux sur place, prêt de jeux, animations ponctuelles : le service LUDOTHEQUE est ouvert à tous (enfants, parents, grands-parents, écoles, EHPAD,...) avenue Charles de Gaulle à Gorron, en itinérance grâce à la collaboration avec les écoles, des structures enfance jeunesse, le réseau lecture,....

### Pourquoi JOUER ?

Pour passer un moment convivial où l'on recherche le bien-être, la détente et faire une pause ludique.

### Qu'est-ce que cela apporte ?

Grace aux différents types de jeux, vos enfants pourront développer des compétences indispensables à leur vie d'adulte : apprendre à collaborer, à travailler en groupe, à communiquer, à innover, à gérer ses émotions, à attendre son tour, surmonter des situations difficiles, à négocier,...

### Pourquoi adhérer ?

C'est aussi parce que nos enfants se lassent vite de leurs jouets, la ludothèque est le moyen idéal pour renouveler régulièrement (à moindre coût) les jeux à la maison. C'est un excellent moyen de découvrir à quels types de jeux nos enfants sont intéressés

Venez passer un bon moment autour d'une table ou encore emprunter des jeux pour vivre chez soi de bons instants.

Le jeu est pour chacun d'entre nous un moment de détente, de convivialité, de partage.



### Ouverture gratuite du service :

Mercredi 10h à 18h

1er samedi du mois 10h à 12h

**Animations itinérantes :**

**Animations JEUX près de chez vous en collaboration** avec le réseau lecture de la CCBM.

Pour connaître les dates n'hésitez pas à visiter notre site ou à nous suivre sur facebook.

Renseignements 02.43.08.11.68

www.maisondesinitiatives.sitew.org

## PROJETS DE JEUNE



Un projet de jeune : c'est s'investir lors d'une animation sur le territoire proposée par nos services ou réfléchi ensemble.

- Tu as des projets plein la tête,
- Tu aimerais réduire le coût des activités organisées par les services jeunesse,
- Tu veux te financer tes propres projets (livres, concerts, festival,...).



Deux formules te permettent de donner de l'élan à tes envies :

#### Bourse jeunes :

Permettre à des jeunes de 12 ans et plus de se financer ou de diminuer le coût des activités

organisées par les services jeunesse des 3 bassins de vie de la CCBM

#### Bourse dé clics :

Permettre à des jeunes de 14 ans et plus de se financer ou de diminuer le coût d'un projet après validation auprès d'un membre de la MIJ (se référer au dossier spécifique de demande, téléchargeable sur le site).



## 15<sup>e</sup> zaine du JOB SAISONNIER

Du 22 février au 5 mars

**C'est pour qui ?** Les jeunes de 14 à 25 ans résidant sur la CCBM.

**Comment cela fonctionne ?** Mise en place de rencontre itinérante. Le but étant de mettre en lien : entreprise ou association et des jeunes qui recherchent un job saisonnier, une alternance ou un apprentissage.

**Pourquoi venir ?** pour déposer son Cv, se faire connaître, se présenter, trouver un travail, un stage, durant les périodes de vacances scolaires.

**C'est quand ?** Mardi 23 février : 9h-11h Montaudin / 11h30 - 13h Landivy. Vendredi 26 février : 13h-16h Gorron. Mardi 2 mars : 9h-11h Chatillon S/C. Vendredi 5 mars 13h30-16h Chantigné

### Entreprise, association, service.

Vous cherchez à recruter du personnel saisonnier, en alternance ou en apprentissage



**Vous êtes lycéen ou étudiant**

Faites-vous connaître dès maintenant pour que nous puissions vous aider avant le jour « j » (Cv, présentation, ...)

Maison des initiatives jeunesse (MIJ) avenue Charles de Gaulle 53120 Gorron. Tél : 02.43.08.11.68 /06.72.37.08.35

Horaires : mercredi 10h-18h / mardi, jeudi 15h-17h. Rendez-vous itinérant possible sur demande

mij53@orange.fr

site : [www.maisondesinitiatives.sitew.org](http://www.maisondesinitiatives.sitew.org)

Suivez-nous sur facebook



## Espaces de Partage et d'Initiatives

Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges **ouverts à tous** les habitants du Bocage Mayennais (quelque soit votre âge, votre situation, votre commune...).

A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

### Ateliers proposés

Des **ateliers manuels et créatifs** pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...

Des **temps d'échanges** autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique...

Des **actions santé – bien-être** : théâtre, écriture, mémoire, sport, temps d'informations...

L'**atelier « Air de Famille »**, qui propose des temps d'échanges parents-enfants autour de sorties, cuisine, bricolage...

Des **sorties pour découvrir son territoire** : marche nordique, cinéma, découverte du patrimoine, expositions, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales...

La **participation à la vie locale** : Création de décorations de Noël pour les communes, tricot pour les Petits Frères des Pauvres, animations diverses aux Jardins des

Renaudies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose à Gorrion, représentations de la chorale dans les EHPAD et fêtes locales



*Le minibus pour se rendre aux ateliers si vous ne pouvez pas vous déplacer*



*La découverte du Vélorail à Saint Loup du Gast*



*Des ateliers peinture pour apprendre et se détendre*

Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie, l'animatrice de l'Epi du Bocage

02 43 32 54 08 / 06 38 46 34 90

✉ [epidubocage@orange.fr](mailto:epidubocage@orange.fr)

[@epidubocage](https://www.facebook.com/epidubocage)

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

### Bon à savoir

Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Bassin de vie de Gorrion, Landivy et Ambrières les Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport (l'Association a un minibus pour faciliter votre participation aux ateliers).

Le programme mensuel est disponible sur la page facebook [@epidubocage](https://www.facebook.com/epidubocage) ainsi qu'à la mairie. N'hésitez pas à le demander !

Les enfants sont accueillis pendant les petites et grandes vacances scolaires à l'accueil de loisirs de « Fougerolles - Landivy » qui ouvre alternativement sur les deux communes dans des locaux adaptés aux enfants.

Pour l'année 2021 :

Lors de chaque période de vacances, nous élaborons un programme sur un thème spécifique, avec des activités diverses et variées : activités manuelles, jeux, cuisine, sortie, ...

## Participation Financière

Les tarifs des repas dépendent des collectivités. Ceux-ci changent au mois de janvier

Mode de tarification (selon le QF)	Grille de tarifs 2020						
	0 à 499	500 à 699	700 à 899	900 à 1049	1050 à 1199	1200 à 1399	1400 et +
journée	5.25 €	5.58 €	5.90 €	6.22 €	6.54 €	6.87 €	7.19 €
½ journée	2.63 €	2.79 €	2.95 €	3.11 €	3.27 €	3.42 €	3.60 €
Mercredi	1.85 €	1.96 €	2.07 €	2.18 €	2.29 €	2.40 €	2.51 €
Semaine complète	24.95 €	26.48 €	28.02 €	29.55 €	31.09 €	32.62 €	34.16 €

## Les mercredis

L'accueil de loisirs de Landivy est ouvert les mercredis après-midi (de 12h à 19h).

Les inscriptions pour la cantine et

Accueils de Loisirs Fougerolles/Landivy	
Site de Fougerolles : passage des enfants cachés	
Site de Landivy : école maternelle - route de St Mars	
<b>Site de Fougerolles</b>	<b>Site de Landivy</b>
Du 22 au 26 février	Du 1 <sup>er</sup> au 5 mars
Du 26 au 30 avril	Du 3 au 7 mai
Du 7 au 30 juillet	Du 16 au 31 août
Du 18 au 22 octobre	Du 25 au 29 octobre
Fermé	Du 20 au 24 décembre

## Centre d'animation pour les 10-18 ans

Le centre d'animation s'adresse aux jeunes vivant sur le Bassin de vie de Landivy et propose des activités variées :

- activités manuelles
- jeux
- atelier cuisine
- sorties
- sports

en alternance sur les différentes communes. Pour les sorties, le car effectue un circuit de ramassage sur les communes.

*L'animatrice intervient également pour accompagner les projets des jeunes. Elle se déplace sur les communes à la demande, quel que soit le projet. Tout est envisageable, de la sortie shopping, aux camps d'été, participation à un concert... Toute activité intéressante au moins 5 jeunes est proposée aux vacances suivantes ... A vos appels !*

Le programme détaillé des activités est distribué dans les écoles, les mairies, les médiathèques. Il est aussi disponible sur le site internet de la Communauté de Communes ainsi que sur le compte Facebook des services jeunesse du Bocage Mayennais

### 📍 Horaires et Tarifs :

Les horaires et tarifs dépendent de l'activité, demi-journée ou journée. L'animatrice est présente de 9h à 17h à son bureau, en mairie de Landivy.

Renseignements et inscriptions:

Marie RONCERAY

Bureau : 02.43.05.41.32 portable : 06.34.54.46.31

Mail : [service-jeunesse@landivy.fr](mailto:service-jeunesse@landivy.fr)



# Programme des randonnées

LICENCES F .F. Randonnées	Individuelles	Familiales
Responsabilité Civile	27 €	51,50 €
Responsabilité Civile+Accident Corp.	29 €	56 €
Carte du Club - Sympathisant	16 €	26 €

A noter :

\* Pour diverses raisons, notre programme est susceptible d'être modifié, consulter notre site avant chaque organisation. **Blog des randonneurs : randobocage.blogspot.com**

\* Tant que durera la situation sanitaire que nous vivons actuellement, il n'y aura pas de rassemblement, Place Haute de la Mairie, à Pontmain, pour l'organisation du covoiturage, il revient à chacun de prévoir.

## **RASSEMBLEMENT :**

### **Pour toutes sorties, rendez-vous :**

Le rendez-vous Place Haute de la Mairie à Pontmain est supprimé, ne reprendra que lorsque la situation sanitaire sera améliorée.

### **Rendez-vous aux heures et lieux indiqués dans le programme des randonnées**

**Pour les randos mensuelles deux distances sont proposées : entre 7 et 12 kms**

**PRÉVOIR :** bonnes chaussures de marche, vêtements de pluie l'hiver, bottes rarement.

**CERTIFICAT MÉDICAL : OBLIGATOIRE à la 1<sup>ère</sup> adhésion Valable 3 ans, sous certaines conditions.**

**LA LICENCE est OBLIGATOIRE** pour dégager l'association organisatrice de toute responsabilité ; elle prouve que vous êtes inscrit à un club affilié à la F .F.R. et que vous êtes assuré pour les dommages civils que vous pouvez causer aux tiers lors des activités.

**RENSEIGNEMENTS : Georgette GROUSSARD tél . 02.43.05.08.90.**

**Guy et Nicole COUPEL tél. 02.43.05.07.35.**

**POUR LES NON-ADHERENTS AU CLUB, :**

PARTICIPATION DEMANDÉE : 2€/ POUR CHAQUE SORTIE ADHERENTS A AUTRES CLUBS : 0.50€/P/ sortie

**« LA MARCHÉ A PIED NETTOIE L'ESPRIT ET REND GAI » (Samivel)**

**BONNE ANNEE DE RANDONNÉES A TOUS**

**Contact : rando.bocage.53220@gmail.com**

**Départ à 14h :** 5 janvier : La Bazouge du Désert (35), départ Place de l'Eglise – Christine Danveau  
2 février : Fougerolles du Plessis – départ Place de l'Eglise – André Boudin  
2 mars : St Berthevin la Tannière – départ parking de la salle communale – Georgette Groussard  
6 avril : Le Loroux (35) – départ Place de l'Eglise – Jean-Claude Bertin

**Départ à 9h 30 :** 4 mai – Levaré – Place de l'Eglise – Yves Aubert

1er juin : Landéan (35) départ carrefour de Chênédet – Georgette Groussard  
6 juillet : Landivy – départ Place de l'Eglise – Gilbert Pilorge

**Départ à 14 h :** 7 septembre : Pontmain – départ Place haute de la Mairie – Georgette Groussard

5 octobre : Louvigné-du-Désert (35) – départ Place Bochin – Christine Danveau  
2 novembre : St Ellier-du-Maine – départ parking de la salle – Michèle Rousseau  
7 décembre : St Mars sur la Futaie – départ Place de l'Eglise – René Renault



**RANDOS  
DES  
PRE-  
MIERS  
MARDI  
DU  
MOIS**

# PROGRAMME DES RANDONNEES 2021

<b>Dimanche 24 janvier</b>	départ 14h parking de la Mairie Circuit de Valandré 10,5 kms. 16h30 galette des rois (sous réserve ?)	Georgette GROU-SARD 02 43 05 08 90
<b>Dimanche 21 février</b>	<b>randonnée déguisée</b> départ de l'église 14h circuit de la Colmont 8 et 11 kms	Yves AUBERT 02 45 08 07 50
<b>Dimanche 21 mars</b>	départ de l'église 14h sentier des Gaulois 8 et 12 km	Régis MOREAU 02 43 05 39 73
<b>Dimanche 18 avril</b>	départ de l'église 14 h Circuit des châteaux 13,5 et 9,5 kms	René RENAULT 02 43 05 01 34
<b>samedi 1° mai</b>		CDRP 53
<b>9 au 16 mai</b>	(8 jours 7nuits) <b>*sur réservation*</b> Hébergement au MORINO DE TOU (VTF) en Pyrénées Aragonaises	René RENAULT 02 43 05 01 34
<b>Dimanche 23 mai</b>	départ 14h Place de l'église, circuit des ruisseaux et tour des Châteaux de Lassay 9 à 12 kms-- Possibilité de randonner à la journée : le matin boucle de 8 à 9 km départ place de l'église de Niort à 9h30-pique nique tiré du sac	Philippe FREARD 02 43 05 01 16
<b>Dimanche 20 juin</b>	« Le tour du Lac » départ de Pontmain 8h45 Parking du Lac départ rando 10h et 14h circuit le tour du Lac « pique-nique tiré du sac »	Jean Claude BERTIN 06 11 97 54 17
<b>Dimanche 18 juillet</b>	Forêt de Brocéliande <b>*sur réservation*</b> pique-nique tiré du sac *Plus d'infos ultérieurement * Guy COUPEL 02 43 05 07 35 -Christian TEMPLIER 06 07 24 77 13	
<b>Dimanche 29 août</b>	La Tour de BONVOULOIR Possibilité à la journée, matin boucle de 10 kms départ 9h30 de la Tour de Bonvouloir- pique nique tiré du sac- après midi boucle de 10 kms départ 14h même endroit	Michèle ROUSSEAU 02 43 05 01 67
<b>Dimanche 19 septembre</b>	Journée du patrimoine départ 14h Champ de Foire, route de La Selle en Cogles, circuit La Marche des Châteaux 8 et 11 kms Christine DANVEAU 06 67 33 00 20 - Alain COQUELIN 06 78 95 59 40	
<b>Dimanche 17 octobre</b>	départ 14h place de l'église circuit : du Bois Joli 10 kms Gilbert PILORGE 02 43 05 40 51 André BOUDIN 02 43 05 50 82	
<b>Samedi 23 octobre</b>	Soirée châtaignes à LANDIVY (53) A 19H15 Salle de la Perelle	
<b>Dimanche 21 novembre</b>	départ 14h Place de l'église circuit de Bion Mortain 8,5 et 13 kms	Thérèse POISSON 02 43 05 26 87
<b>Dimanche 19 décembre</b>	départ de Paron (Emmaüs) 14h circuit surprise 8 et 12 kms Christian TEMPLIER 06 07 24 77 13 et Guy COUPEL 02 43 05 07 35	



**Pour les randos mensuelles deux distances sont proposées : entre 7 et 12 kms**

**\*\* « RANDONNÉES « FRAICHEUR » le Jeudi 20h précises 8 à 10 km \*\*0,50 € la sortie ou 2€ les 6 sorties**

renseignements : 02 43 05 07 35  
ou 02 43 05 08 90

<b>20 mai</b>	<b>MONTAUDIN (53)</b> Place de l'église	Michèle ROUSSEAU	<b>1° juillet</b>	<b>PARIGNE (53)</b> Place de l'église	Christine DANVEAU
<b>3 juin</b>	<b>MELSE (53)</b> Place de l'église	Georgette GROUSSARD	<b>15 juillet</b>	<b>St MARS SUR LA FUTAIE (53)</b> Place de l'église	
<b>17 juin</b>	<b>St HILAIRE DU HARCOUET (50)</b> Place de l'église	Thérèse POISSON			

# Le bon à savoir

**Espace France Services Gorrion: 02 43 30 10 58**

**Caf, MSA, CARSAT, CPAM**

**ADMR: Fougerolles du Plessis: 02 43 05 70 95**

**Assistance Sociale : 3 rue des forge –53120 Gorrion**

**Médiateur/conciliateur: Permanence à Landivy le 1er mardi du mois**

**CCBM : 1 grande rue –53120 GORRON –02 43 08 47 47**

**Gendarmerie de Landivy : 02 43 05 42 39**

**ENEDIS: 09 726 750 53**

**SAUR: 02 44 71 05 58**

**SENOM : 02 43 05 13 29**

**Anaëlle LEMONNIER**

**Pédicure – Podologue**

07 50 01 45 72

Maison de santé, 23 rue Moroge  
53190 Fougerolles du Plessis

Consultations sur rendez-vous :

Soins au cabinet et à domicile

Bilan podologique, Semelles orthopédiques

Prise de Rendez-vous par Téléphone et sur Doctolib.fr



## Horaires Déchèterie GORRON

	Du 1er février au 31 octobre	Du 1er novembre au 31 janvier
<b>Lundi</b>	14h à 18h	14h à 17h30
<b>Mardi</b>	Fermé	Fermé
<b>Mercredi</b>	14h à 18h	14h à 17h30
<b>Jeudi</b>	Fermé	Fermé
<b>Vendredi</b>	14h à 18h	14h à 17h30
<b>Samedi</b>	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 17h30
<b>Dimanche</b>	Fermé	Fermé
<b>Jours fériés</b>	Fermé	Fermé

## Horaires Déchèterie Saint Mars-Sur-La Futaie

	Du 1er février au 31 octobre	Du 1er novembre au 31 janvier
<b>Lundi</b>	10h à 12h	10h à 12h
<b>Mardi</b>	14h à 18h	14h à 17h30
<b>Mercredi</b>	Fermé	Fermé
<b>Jeudi</b>	14h à 18h	14h à 17h30
<b>Vendredi</b>	Fermé	Fermé
<b>Samedi</b>	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 17h30
<b>Dimanche</b>	Fermé	Fermé
<b>Jours fériés</b>	Fermé	Fermé

# RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



– Arrêté du 16 novembre 2016 qualifiant le niveau de risque épizootique  
– Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

**Si vous êtes dans une commune en risque élevé :**

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.

**Dans tous les cas :**

- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

**Pour connaître la zone dont vous dépendez :**

<http://agriculture.gouv.fr/espace-professionnel-mesures-et-indemnisations>

Rubrique : Gestion des nouveaux cas d'influenza aviaire H5 N8 en Europe



**Si une mortalité anormale est constatée :** conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

**Par ailleurs l'application des mesures suivantes, en tout temps est rappelée :**

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel et vous devez limiter l'accès de votre basse cour aux personnes indispensables à son entretien. Ne vous rendez pas dans un autre élevage de volailles sans précautions particulières ;
- il faut protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- il faut réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.

## BON À SAVOIR !

Afin de vous aider dans l'acquisition de votre timbre fiscal, une foire aux questions est régulièrement enrichie.

Elle est disponible depuis la page d'accueil du site

*timbres.impots.gouv.fr*

dans la rubrique « Avoir de l'information sur le timbre électronique »

## OÙ ACHETER UN TIMBRE ÉLECTRONIQUE ?

- Sur le site *timbres.impots.gouv.fr* depuis son domicile 24h/24, 7j/7 ou depuis une borne en libre-service dans un centre des Finances publiques. Le service est entièrement sécurisé.
- Chez les buralistes agréés.

Depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette, en quelques clics, sans avoir à se déplacer, il est possible d'acheter un timbre fiscal électronique.

Côté utilisation, plus besoin d'impression : il suffit de présenter le numéro du timbre fiscal (reçu par SMS) ou le flashcode (reçu par mail).

POUR PLUS D'INFORMATIONS

*timbres.impots.gouv.fr*  
*impots.gouv.fr*



Retrouvez la DGFIP sur



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
FÉVRIER 2019

**ACHETEZ  
UN TIMBRE  
ÉLECTRONIQUE  
EN LIGNE**



Le site [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr) est un site de la Direction générale des Finances publiques (DGFiP) qui permet d'acheter en ligne un timbre fiscal électronique.

### POUR QUELLES DÉMARCHES ?

Le service est disponible pour la délivrance des timbres fiscaux :

- ✓ PASSEPORT
- ✓ CARTE D'IDENTITÉ NATIONALE PERDUE OU VOLÉE
- ✓ PERMIS DE CONDUIRE PERDU OU VOLÉ
- ✓ TAXE RÉGIONALE PERMIS DE CONDUIRE
- ✓ PERMIS BATEAU
- ✓ ATTESTATION D'ACCUEIL
- ✓ TITRE DE SÉJOUR\*
- ✓ VISA LONG SÉJOUR VALANT TITRE DE SÉJOUR\*
- ✓ NATURALISATION\*

\* La vente du timbre pour cette formalité est accessible depuis la rubrique « Titre pour étrangers ». Il suffit de saisir le montant du timbre souhaité.

### QU'EST-CE QU'UN TIMBRE ÉLECTRONIQUE ?

Le timbre électronique peut se présenter sous 2 formes :  
un numéro à 16 chiffres  
un flashcode

Il peut être délivré sur 2 supports :

- un document PDF avec un flashcode qui peut être scanné directement depuis un téléphone ou une tablette ;
- un SMS avec l'identifiant à 16 chiffres.



### COMMENT ACHETER UN TIMBRE ÉLECTRONIQUE EN QUELQUES CLICS ?

- 1 Je me rends sur le site [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr)
- 2 Je choisis « acheter un timbre électronique » et je débute l'achat
- 3 Je sélectionne la formalité souhaitée et je me laisse guider
- 4 Je paye directement en ligne avec ma carte bancaire en mode totalement sécurisé

*C'est fait !* La transaction est enregistrée. Les références du timbre acheté sont envoyées immédiatement par courriel ou SMS (selon le choix effectué). Par sécurité, il est possible de le télécharger au format PDF.

### COMMENT ME FAIRE REMBOURSER MON TIMBRE ÉLECTRONIQUE ?

Quel que soit le canal d'achat du timbre électronique, s'il n'a pas été utilisé dans le délai d'un an, je peux me le faire rembourser sur le site [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr) dans la rubrique « Demander le remboursement d'un timbre électronique ».

#### CONDITIONS DE REMBOURSEMENT :

- **timbre acheté sur internet** : la demande de remboursement est possible 3 jours après son achat. Le montant du remboursement est automatiquement crédité sur le compte bancaire qui a été débité.
- **timbre acheté chez un buraliste agréé** : la demande de remboursement est possible juste après son achat. Joindre un RIB et une pièce d'identité au formuel. À la suite de l'examen par le service compétent, le remboursement est crédité sur le compte bancaire figurant sur le RIB transmis. Un mail m'informe de la prise en compte de ma demande.

*À noter !* Aucun remboursement n'est effectué sur les livrets d'épargne tel que le livret A.

### COMMENT UTILISER LE TIMBRE ÉLECTRONIQUE POUR OBTENIR LE PASSEPORT DÉLIVRÉ PAR LES MAIRIES AGRÉÉES ?



ÉTAPE 1 : Achat du timbre par carte bancaire sur le site : [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr)



ÉTAPE 2 : Réception du timbre électronique par mail ou SMS sous forme d'un identifiant à 16 chiffres ou d'un flashcode



ÉTAPE 3 : Dépôt du dossier en mairie\* : formulaire Cerfa, photo, justificatif de domicile, carte d'identité et références du timbre



ÉTAPE 4 : L'agent vérifie les pièces du dossier et les références du timbre :  
- par lecture du flashcode scanné directement depuis le smartphone, la tablette ou le document PDF imprimé  
- par saisie de l'identifiant à 16 chiffres



ÉTAPE 5 : Le dossier est transmis à la préfecture sous forme dématérialisée. Une fois le passeport disponible à la mairie, vous êtes prévenu par SMS que vous pouvez venir le récupérer.

\* ou en préfecture à Paris



*2021 marque une nouvelle année qui démarre, qu'elle soit remplie de bonheur pour vous et vos proches. Que vos rêves se réalisent de manière prospère, avec santé et réussite.*



*Bonne et heureuse année !!!*